

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°33 du 12  
Octobre 2022

## ACTUS REGIONALES

### **Semaines d'information sur la santé mentale (SISM 2022) dans le Nord**

*Publié le 11 Octobre 2022*

Des actions à destination du grand public, des personnes concernées et des acteur.ice.s en santé mentale s'organisent sur l'Arrondissement de Lille à l'occasion de la 33ème édition des SISM du lundi 10 au dimanche 23 octobre 2022, autour de la thématique : « Santé mentale et environnement ».

Vous trouverez un Ciné débat du film de Joachim LAFOSSE « les Intranquilles » au centre social des 5 bonniers organisé par l'Association intercommunale de santé, santé mentale et citoyenneté (AISSMC) et ses partenaires (Etoile bipolaire, Frontière\$ de l'EPSM LM, Gem les Ch'tis bonheurs...)

Ainsi que le programme commun des CLSM de l'Agglomération Roubaisienne et Lille et son collectif d'acteur.ice.s qui y contribue (UNAFAM, GHTpsy, CSME, CCAS de Roubaix, l'ARS, le Clubhouse, SIA Habitat, GAPAS, Gem la Pause, LMH, Centre social de Moulins, Magdala, les Voisins du quai, MGEN MDU, Maison de l'Eau, Ensemble Autrement, Koloc Solidaires...)

A noter, une série de Podcast PCHIT sur le site du GHTPsy : <https://www.ghtpsy-npdc.fr/>

Le numéro 1 des PTSM du GHTpsy sur « repérage précoce, diagnostic, accès aux soins » : <https://podcast.ausha.co/pchit/ptsm-1>

---

### **[CESER Hdf] De l'inégal accès à l'emploi à l'inclusion dans l'emploi : des solutions existent pour les personnes qui en sont le plus éloignées.**

*Publié le 11 Octobre 2022*

Lors de son assemblée plénière du 27 septembre 2022, le CESER Hauts-de-France a adopté son

rapport-avis intitulé « [De l'inégal accès à l'emploi à l'inclusion dans l'emploi : des solutions existent pour les personnes qui en sont le plus éloigné.](#) »

Les objectifs des rapporteurs, Jean-Michel BONDU et Juliette MAILLARD-SOBIESKI, et du groupe de travail de la Commission « Lutte contre les inégalités et la pauvreté en Hauts-de-France » présidée par Pierre THOMAS, étaient notamment :

de « partager et développer une vision positive mais réaliste du sujet de la lutte contre les inégalités d'accès à l'emploi », de « mettre en valeur les réussites sur l'ensemble du territoire et pas uniquement les success stories trop souvent mises en avant », d'« oser contribuer à infléchir les politiques régionales en matière d'emploi ».

Le rapport-avis présente les points de vue des personnes, des médiateurs/accompagnateurs et des employeurs. Les travaux se sont appuyés sur des auditions réalisées auprès de nombreux acteurs et sur plusieurs témoignages de salariés en parcours d'insertion. Il valorise des solutions mises en œuvre sur les territoires de la région Hauts-de-France.

Le CESER porte dans ce rapport-avis plusieurs recommandations pour améliorer et renforcer les moyens et les conditions de mise en œuvre des actions des structures de l'insertion et du secteur médico-social présentes en région Hauts-de-France.

Source : CESER, 27 septembre 2022

## APPEL À PROJET

### Lancement du concours de court-métrage inter-vues : pouvoir d'agir

*Publié le 11 Octobre 2022*

Dans le cadre de la 4ème édition du festival « Inter-Vues » qui se tiendra le 16 juin 2023, l'IRTS Hauts-de-France ouvre les inscriptions pour participer au concours de court-métrage sous la thématique « Pouvoir d'agir ».

Ce festival s'inscrit dans l'axe 1 du plan d'action en faveur du travail social du fait de sa volonté à mettre en scène la formation à partir des personnes accompagnées. L'objectif est de promouvoir et de valoriser les métiers, les professionnels et les usagers du champ de l'intervention sociale. Le travail social doit être mis à la lumière par tous ceux qui le souhaitent.

La forme importera moins que le fond du court-métrage. Ce ne sont pas les compétences techniques et artistiques ou encore la qualité des images qui seront attendues. Tous les outils d'enregistrement sont permis : téléphone portable, tablette, appareil photo, caméscope, etc...

Les concourants peuvent être :

- des travailleurs sociaux, professionnels et bénévoles des services et structures d'action socio-éducative, sociale et médico-sociale, de solidarité, d'insertion et de lutte contre les exclusions
- des personnes accompagnées par des professionnels de l'intervention sociale

- des étudiants des établissements de formation en travail social

L'invitation à concourir est lancée ! Les inscriptions seront enregistrées jusqu'au 05 mai 2023.

[En savoir plus.](#)

## VEILLE LEGISLATIVE

### Veille au 11 octobre 2022

*Publié le 11 Octobre 2022*

#### Adoption

Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2022-1292 du 5 octobre 2022 prise en application de l'article 18 de la loi n° 2022-219 du 21 février 2022 visant à réformer l'adoption

[JORF n°0232 du 6 octobre 2022](#)

Ordonnance n° 2022-1292 du 5 octobre 2022 prise en application de l'article 18 de la loi n° 2022-219 du 21 février 2022 visant à réformer l'adoption

[JORF n°0232 du 6 octobre 2022](#)

#### PSH

[Circulaire n° 6375/SG](#) relative à la mise en œuvre de la politique interministérielle pour l'inclusion des personnes handicapées.

Date de mise en ligne : 06 octobre 2022

## ACTUS SOCIALES

### Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) 2022

*Publié le 11 Octobre 2022*

La 33ème édition des SISM a lieu du lundi 10 au dimanche 23 octobre 2022, autour de la thématique suivante : « Santé mentale et environnement ».

La thématique des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) 2022 cible la dimension physique de notre environnement qui comprend : · le logement · l'aménagement des communes · notre planète et la crise écologique actuelle.

La crise sanitaire et les confinements successifs ont révélé à quel point l'environnement jouait un rôle important sur l'équilibre psychique.

En savoir plus : <http://www.semaines-sante-mentale.fr/>

---

## **Responsabilité sociétale et développement durable du projet d'investissement**

*Publié le 11 Octobre 2022*

Le conseil scientifique de l'investissement en santé et le ministère chargé de la santé mettent à disposition une grille méthodologique pour accompagner les établissements de santé et médico-sociaux dans la prise en compte des enjeux de développement durable et de responsabilité sociétale des établissements (RSE) dans leur projet d'investissement. Ce document est destiné aussi bien aux équipes chargées de piloter les projets qu'à celles chargées de les analyser. Il constitue une véritable boîte à outil pour appréhender l'ensemble des thématiques portées par les enjeux du Développement Durable : de diminution de l'empreinte environnementale et notamment carbone, de sobriété et performance énergétique, de transformation écologique ou encore d'intégration des enjeux sociaux (parcours et expériences patients, qualités de vie au travail, etc).

[Guide](#)

[Grille de lecture](#)

Source : Ministère de la santé et de la prévention, 10 octobre 2022

---

## **Bilan du Code de la justice pénale des mineurs**

*Publié le 11 Octobre 2022*

Le code de la justice pénale des mineurs est entré en vigueur depuis le 30 septembre 2021. L'heure est venue de dresser un bilan de cette réforme. Selon le ministère de la Justice, l'impact est positif. Selon les professionnels, des difficultés persistent sur le terrain.

[Dossier de presse](#)

Source : Ministère de la Justice, septembre 2022

---

## **[Enfance] Campagne de prévention et de lutte contre toutes les formes de violences**

*Publié le 11 Octobre 2022*

Les chiffres sont là : « 1 enfant meurt dans son contexte intrafamilial tous les cinq jours », « 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles chaque année », ou encore « 1 sur 10 subit du harcèlement scolaire ».

Le secrétariat d'État chargé de l'Enfance et le ministère de la Jeunesse lance une campagne nationale pour promouvoir les trois numéros d'aide à destination des victimes et des témoins.

119 dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être,

30 18 pour les mineurs victimes de cyber-harcèlement,

30 20 en cas de harcèlement scolaire

### Communiqué

Source : Secrétariat d'état chargé de l'enfance, 07 octobre 2022

---

## [UNICEF] Grandir sans chez soi

*Publié le 11 Octobre 2022*

En France, le 22 août 2022, plus de 42 000 enfants vivaient dans des hébergements d'urgence, des abris de fortune ou dans la rue selon l'UNICEF France et la Fédération des acteurs de la solidarité.

L'Unicef et le Samu Social de Paris ont réalisé conjointement un rapport sur la santé psychique des enfants sans hébergement. Basé sur des témoignages de professionnels de terrain et d'enfants sans domicile fixe, ce rapport montre comment l'absence de logement impacte les jeunes au quotidien : manque de sommeil, anxiété, maltraitance, violence, malnutrition, difficulté d'accès aux soins.

L'Unicef et le Samusocial de Paris interpellent les pouvoirs publics pour faire évoluer la protection maternelle infantile et l'hébergement d'urgence.

### Synthèse du rapport

Source : Unicef, 10 octobre 2022

---

## Comité interministériel du handicap

*Publié le 11 Octobre 2022*

A l'occasion du comité interministériel du handicap (CIH) du 6 octobre, la première ministre Elisabeth Borne a fait part de la méthode du gouvernement pour « construire une société inclusive ».

La circulaire du 06 octobre annonce la nomination d'un sous-préfet « référent handicap » désigné au sein de chaque préfecture. Au niveau national, un délégué interministériel à l'accessibilité sera bientôt

nommé. Les acteurs concernés seront consultés sur l'ensemble des sujets. Pour ce faire, un haut fonctionnaire au handicap et à l'inclusion sera désigné dans chaque ministère.

Dans la perspective de la Conférence nationale du handicap (CNH) prévue au printemps 2023, quatre thématiques vont être développées : L'accessibilité universelle, de l'école et l'université inclusive, de « la mobilisation pour le plein-emploi » et de la « simplification des parcours des personnes dans l'accès aux droits et à l'offre médico-sociale ».

[Dossier de presse](#)

Source : Gouvernement, 06 octobre 2022

---

## **[HAS] Accompagnement de la personne présentant un trouble du développement intellectuel (TDI)**

*Publié le 11 Octobre 2022*

La Haute Autorité de Santé publie des [recommandations de bonnes pratiques](#) ainsi qu'[une synthèse et un guide](#) sur l'accompagnement de la personne présentant un trouble du développement intellectuel (TDI) à destination des professionnels des établissements et services médico-sociaux et des proches. L'objectif est de leur fournir des repères et des outils pour identifier le trouble du développement intellectuel (TDI), accompagner les personnes présentant un TDI sur le développement et la promotion de leur autodétermination et de leur participation, adapter l'accompagnement à la singularité des personnes présentant un TDI.

Pour faciliter la compréhension des recommandations par les personnes présentant un TDI, la HAS publie ses premières fiches en langage FALC (facile à lire et à comprendre).

[Autodétermination, participation et citoyenneté](#)

[Communication et habiletés sociales](#)

[Cognition et apprentissages](#)

[Littératie et numératie](#)

[Les sens et la motricité](#)

[Accompagnement des professionnels et des familles](#)

[Une vidéo de témoignages a été réalisée](#)

Source : HAS, 05 octobre 2022

---

## **[HAS] Processus d'annonce d'un diagnostic psychiatrique sévère à un patient majeur : enjeux, principes, place de l'entourage**

Publié le 11 Octobre 2022

La Haute autorité de Santé a publié un guide à destination des professionnels pour les accompagner dans l'annonce d'un diagnostic psychiatrique sévère, moment clé dans le parcours de soins du patient. Ce guide est complété par une synthèse et une fiche d'information à destination des patients pour « les aider à bien appréhender leur maladie ».

[Guide](#)

[Synthèse](#)

[Document usager](#)

Source : HAS, 07 octobre 2022

## AGENDA

### **L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité. Recommander les bonnes pratiques**

*Le 18 octobre 2022*

**Echelle : National**

Le CESAP organise le 18 Octobre 2022 à Paris une journée sur " L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité. Recommander les bonnes pratiques". [Programme](#)

**Inscription.** Renseignements CESAP 62, rue de la Glacière 75013 Paris  
Téléphone : 01 53 20 68 58 Courriel : [formation@cesap.asso.fr](mailto:formation@cesap.asso.fr)

---

### **Reconstruire du sens dans l'accompagnement du polyhandicap**

*Le 20 octobre 2022*

**Echelle : National**

Le réseau Occitanie Midi Pyrénées du Groupe Polyhandicap France organise sa Xème journée d'étude annuelle autour du thème : « Reconstruire du sens dans l'accompagnement du polyhandicap » Le jeudi 20 octobre 2022 à « Espace des Humanités » ANRAS - Siège Social 3 Chemin du Chêne Vert 31130 FLOURENS. [Plus de détails](#)

Inscription : Groupe polyhandicap France, 11 Bis rue Théodore de Banville à Paris (75)

---

### **Osons ! la co-construction d'une société inclusive**

*Le 01 décembre 2022*

## **Echelle : National**

Le CREAI Bourgogne Franche Comté organise, avec le soutien et le financement de l'ARS BFC une journée d'étude sur "Osons ! la co-construction d'une société inclusive" qui se déroulera le 1er Décembre 2022 à l'Ecrin à Talant. [Programme](#)  
[Inscriptions](#).

### **OFFRES D'EMPLOI**

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

---

#### *Tarifs Offres d'emploi :*

*Etablissements contribuant au CREAI : gratuit*

*Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €*

#### *Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :*

*Etablissements contribuant au CREAI : gratuit*

*Etablissements ou structures non contribuant : 145 €*

*Particulier : 59 €*

*Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.*

*Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex*

*Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906*

*Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen*

*Sélection des informations : Laurence Allaey*

*Secrétariat de rédaction : Cécile Boulogne*

*Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>*



*CREAI du Hauts-de-France*

*Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex*

*Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17*